bien doit être précieux pour l'agriculture un moyen capable de préserver les propriétaires de troupeaux des pertes énormes que peut leur occasionner une maladie contre laquelle l'art ne peut rien lorsqu'elle est une fois déclarée. Ce moyen existe : c'est la *clavélisation.*

On avait été frappé de la ressemblance que présentait la clavelée du mouton avec la petite vérole de l'homme. On avait remarqué que la petite vérole due à l'inoculation était beaucoup plus bénigne que celle qui se développait spontanément. On espéra que l'inoculation de la clavelée produirait, par rapport à cette maladie, d'aussi heureux résultats. Des expériences nombreuses et authentiques furent faites, à cet effet, en France, par les ordres du gouvernement et par des propriétaires; elles furent répétées à l'étranger, et partout elles furent couronnées des plus grands succès. Voici ce que dit à cet égard M. de Gasparin, aujourd'hui ministre de l'intérieur, dans son excellent mémoire sur les maladies contagieuses des bêtes à laine.

« Pendant plusieurs années, les Allemands, » les Français du Nord, les Suisses ont rempli » les journaux et les mémoires des sociétés » savantes des résultats heureux de leurs cla- » vélisations. M. Helmaister inoculait *dix* » *mille* bêtes à laine sans en perdre *une seule ;* » et ces animaux ayant été mis en contact » avec des bêtes atteintes du claveau, aucun » ne le reprit. *Trois mille* huit cents bêtes » étaient inoculés par M. Barbançois, il ne » perdit que *dix-huit* bêtes, et pas une de race » pure. M. Guérineau, à Châteauroux, clavé- » lisait *huit cents* moutons, sur lesquels il » n'en perdait que *trois ou quatre :* M. Gro- » gnier pratiquait la même opération aux en- » virons de Lyon, et ne perdait pas un *cent* » *cinquantième* des animaux, tandis qu'il en » mourait un *quart* de ceux sur qui la ma- » ladie se développait naturellement. Nos » propres essais concordent parfaitement avec » cette masse d'expériences; mais ne peu- » vent être cités après des faits si nombreux, » si probans, si bien attestés, et rapportés par » des observateurs exacts et instruits. »

Cependant ce serait s'exagérer peut-être les avantages de la clavélisation, que de croire qu'ils ont toujours été aussi remarquablement heureux. Il est quelques troupeaux où elle n'a pas aussi bien réussi; soit qu'elle n'ait pas été bien faite, soit qu'elle ait été pratiquée dans des circonstances défavorables; mais ces insuccès sont très-rares; et, tout balancé, il résulte d'un calcul fait en 1822, par M. Hurtrel d'Arboval, sur une masse imposante de faits qu'il a recueillis, que les pertes éprouvées par suite de la clavélisation ne s'élèvent pas à *un centième.* Dans un pareil relevé fait sur le résultat de plusieurs clavélisations pratiquées à l'école d'Alfort, la perte est évaluée à *un* sur *quatre cents.*

Comme on le voit, la clavélisation n'est pas un moyen de guérir la clavelée, puisqu'on doit la mettre en usage avant le développement de cette maladie; elle n'est pas non plus un moyen d'en préserver les animaux, puisqu'au contraire elle la fait naître. Mais elle est avantageuse :

1° En ce que, dans toutes les circonstances, la clavelée qu'elle développe est peu dangereuse;

2° En ce qu'étant presque toujours maître de choisir l'époque de la clavélisation, on inocule dans celle des saisons de l'année où la température est le plus favorable à la marche de la maladie, et où les animaux peuvent être nourris aux champs;

3° En ce que tout le troupeau étant affecté à la fois, on est entièrement débarrassé de la maladie au bout de 5 ou 6 semaines, au plus tard; considération importante, quand on réfléchit aux soins particuliers qu'exige toujours le troupeau, tant que dure la maladie, et à la gêne, ainsi qu'aux dépenses qu'imposent au propriétaire les mesures de police qu'il est obligé d'observer pendant le même temps.

4° Enfin, en ce que le troupeau étant à l'abri de contracter la clavelée, après l'inoculation, peut être conduit au loin, et traverser sans danger les cantons où règne cette maladie.

J'arrive maintenant à l'opération de la clavélisation :

Elle consiste à introduire sous l'épiderme des moutons une certaine quantité du *virus claveleux* Ainsi que je l'ai dit, quand on a le choix du temps, on doit préférer le printemps pour clavéliser. Mais quand on craint d'être envahi par la clavelée qui règne dans le voisinage, et, surtout, quand elle a déjà apparu sur quelques individus du troupeau, il est toujours avantageux d'inoculer immédiatement, quelque temps qu'il fasse. Mais, alors, si on a opéré par un mauvais temps, on sera obligé à plus de précautions, pour garantir les animaux contre les influences atmosphériques. — Les troupeaux considérés comme bien portans n'ont besoin d'aucune préparation pour être clavélisés. Pour les individus faibles, il suffit de soins purement hygiéniques. — On peut clavéliser à tous les âges : il paraîtrait, d'après M. d'Arboval, que le jeune âge serait toujours celui qu'on doit préférer; cependant cette opinion, généralement vraie, a rencontré des contradictions dans ces derniers temps. Si les animaux, au moment où on les inocule, portent déjà en eux le germe de la clavelée, on ne doit attendre aucun résultat favorable de l'opération, qui, cependant, n'aggrave en aucune façon la maladie. Il en est de même des troupeaux qui sont atteints de la *pourriture ;* sur eux, ainsi que l'a observé M. de Gasparin, le claveau naturel, ainsi que le claveau inoculé, n'ont ordinairement que de fâcheux effets.

Il n'est pas indifférent de puiser à telle ou telle source la matière claveleuse que l'on inocule, et qui renferme le virus claveleux qu'on désigne sous le nom de *claveau.* Cette matière doit être puisée sur des boutons claveleux parvenus à leur période de sécrétion. Elle est alors limpide, presque transparente, et non encore troublée par le pus qui, un ou deux jours plus tard, commence à se produire dans le bouton. Pour l'obtenir, on enlève et déchire avec précaution la pellicule qui recouvre alors le bouton; et, au bout de quelques instans, on voit suinter à sa surface, et la recouvrir, une certaine quantité de la sérosité dont nous venons de parler. On la